

En 2006, les jeunes affirment leur droit à l'avenir avec les « AJ ! », les Assises pour la Jeunesse

L'initiative, lancée par la Fédération Léo Lagrange, entre dans sa phase opératoire.



Les « AJ ! » : pour ouvrir une espace de débat d'idées, pour et par tous les jeunes

Parce qu'il est inconcevable que les politiques de la jeunesse continuent d'être reléguées aux derniers rangs des programmes électoraux, les jeunes doivent disposer d'un espace pour exprimer leurs attentes et se faire entendre. Durant toute l'année 2006, la Fédération Léo Lagrange invite tous les jeunes, qu'ils soient engagés ou non dans la vie sociale et politique, à prendre part aux Assises pour la Jeunesse (« AJ ! »). Elles seront l'occasion de construire des propositions ambitieuses et d'affirmer leur droit à l'avenir.

Les objectifs des « AJ ! »

Imposer la thématique jeunesse dans le débat public : Quelle place a et doit avoir la jeunesse dans notre société ? Les « AJ ! » offrent l'occasion de poser cette question et d'y construire des réponses collectives.

Donner les moyens à tous les jeunes de se faire entendre : Les « AJ ! » visent à ouvrir un espace de parole suffisamment original pour que même les jeunes qui ne sont pas a priori engagés ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique puissent s'approprier de nouveaux modes d'expression. Ils pourront s'exprimer et porter leurs attentes auprès des hommes politiques et des médias qui déterminent l'agenda politique, et par là même, les politiques publiques qui les touchent (emploi, formation, logement, etc.)

Lutter contre l'image caricaturale de la jeunesse : Souvent réduits à des consommateurs en puissance, les jeunes ne sont-ils pas les premiers à s'investir pour les causes qui leur tiennent à cœur ? La démarche des « AJ ! » s'inscrit en faux avec la marginalisation (aussi bien symbolique que matérielle) d'une jeunesse qui porte en elle l'avenir de notre société.

Les « AJ ! » en trois temps

1. La mobilisation autour de l'Appel à des Assises pour la Jeunesse : Lancé en novembre 2005, cet appel permet aux signataires de témoigner leur soutien aux jeunes qui s'engagent pour que le monde progresse et qui prouvent quotidiennement que loin d'être de nouvelles « classes dangereuses », les jeunes revendiquent un droit à l'avenir et savent être une force de proposition pour une politique ambitieuse pour la jeunesse.

Parmi les premiers signataires, se comptent les organismes partenaires comme la LDH, la LMDE, la FCPE, l'UNSA Jeunes, l'UNEF, l'UNL, le MJS, mais aussi un certain nombre d'élus, et de professionnels de la jeunesse. La signature en ligne est possible sur : www.leolagrange.org/appel

2. Des rendez-vous dans les départements : Constitués en associations « AJ ! », les jeunes volontaires organiseront une journée, sous la forme qu'ils souhaitent, avec un échange d'idées autour de la question « Et si j'étais Président, que ferais-je pour la jeunesse ? ». Au programme : des forums/débats pour constituer un cahier de doléances en matière de politiques publiques jeunesse, des projections thématiques de courts-métrages, des soirées festives... La liberté est donnée aux jeunes organisateurs qui s'empareront de l'initiative et feront vivre les « AJ ! »

3. En janvier 2007, un événement national pour la restitution des idées : Il sera l'occasion de discuter et de valider la synthèse de l'ensemble des idées apparues au cours de l'année lors des « AJ ! » Les jeunes qui auront participé aux « AJ ! » locales seront conviés à ce rendez-vous. Un ouvrage restituant la parole recueillie lors des différents rassemblements fera connaître les revendications des jeunes à tous les acteurs politiques, et en particulier aux candidats aux élections qui seront à cette occasion interpellés. Après 2007, le réseau des associations « AJ ! », la Fédération Léo Lagrange et tous les partenaires continueront de porter la parole des jeunes.

Le 21 janvier : un premier rassemblement des coordinateurs locaux « AJ ! »

Le 21 janvier dernier se sont rassemblés à Paris les 70 premiers volontaires organisateurs des « AJ ! » locales. Représentant une quarantaine de départements, ils ont pu échanger sur les enjeux de la démarche et sur les méthodes originales de restitution de la parole qui émergera des « AJ ! » La dynamique est lancée ! De retour dans leurs départements, les jeunes organisent à présent la mobilisation. Un site internet consacré aux assises (www.assises-jeunesse.org), disponible à la fin du mois de février, leur permettra d'annoncer leurs initiatives.

La Fédération Nationale Léo Lagrange, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire reconnu d'utilité publique, intervient depuis plus de 50 ans avec un objectif : « Agir avec les jeunes pour que le monde progresse ». Elle réunit 400 associations, 50.000 adhérents et 300.000 usagers.

Contact Presse

Camille Dombret – FNLL – Tel. : 01 48 10 65 75 – E-mail : camille.dombret@leolagrange.org